

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage
Direction de l'Insertion et de l'Apprentissage
Direction des Formations Qualifiantes

Présentation des dispositifs régionaux de formation pour les demandeurs d'emploi

1. LES DISPOSITIFS QUALIFIANTS

2. LA RECHERCHE DES FORMATIONS FINANCEES



Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

1. LES DISPOSITIFS QUALIFIANTS

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION VERS L'EMPLOI (PRFE)

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION VERS L'EMPLOI (PRFE)

LE PUBLIC ELIGIBLE

Sont éligibles à la date d'entrée dans le dispositif, les demandeurs d'emploi inscrits **à un Service public de l'Emploi** (France Travail, CAP Emploi et Missions Locales) en Ile de France, sans distinction d'âge, de genre ou de statut.

Sont également éligibles les personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active.

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION VERS L'EMPLOI (PRFE)

- **Marché public à bons de commande :**
 - Une offre de formation répartie sur 13 secteurs d'activité
 - 79 lots dont 4 en 100% à distance
 - 62 mandataires
 - 360 codes ROME représentés

- **Gratuité des formations**

- **Une aide à la formation: FORMATION PROFESSIONNELLE : JUSQU'À 2 000 EUROS DE PRIME DANS LES SECTEURS EN TENSION | RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**

- **13 secteurs d'activité sur le PRFE : agriculture, BTP, cadre de vie (environnement, sécurité et propreté), commerce-vente-distribution, communication, électricité-électronique, HRTA, industrie, numérique, sanitaire et social, sport-animation, tertiaire administratif et financier et transport-logistique**

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

Trois types de parcours :

- **Parcours *Accès à la qualification (315 heures au plus)*** permet de :
 - Découvrir un secteur professionnel dans sa diversité
 - Affiner son choix professionnel avec des temps de stage en entreprise (optionnel)
 - Acquérir des prérequis afin d'intégrer une formation certifiante, ou d'accéder à l'emploi direct
- **Parcours *Certifiant (durée variable)*** permet de :
 - Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'obtention d'une certification ou d'une habilitation reconnue des employeurs.
 - Favoriser l'insertion durable en emploi des personnes formées
- **Parcours *Professionalisant (420 heures au plus)*** permet de :
 - Acquérir des compétences professionnelles complémentaires pour mieux répondre à des besoins de qualification ou de polyvalence recherchés sur le marché du travail

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

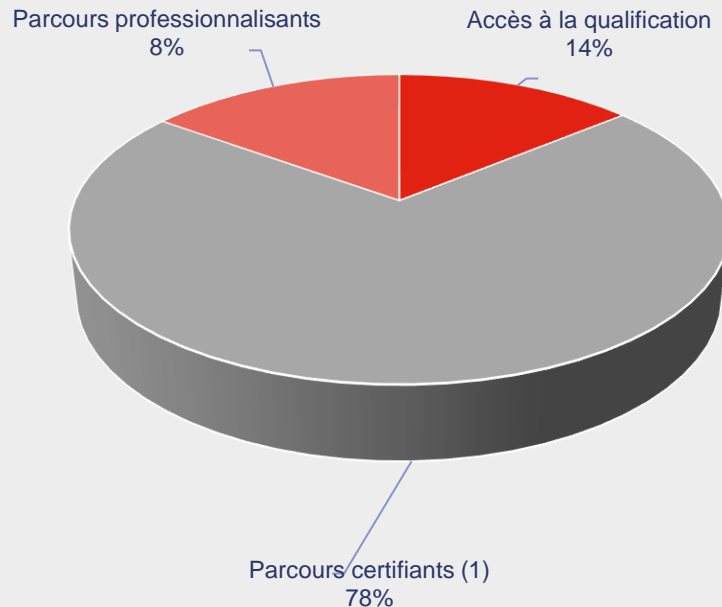
PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION VERS L'EMPLOI (PRFE)

Répartition du nombre de places par département et par domaine pour 2024-2025

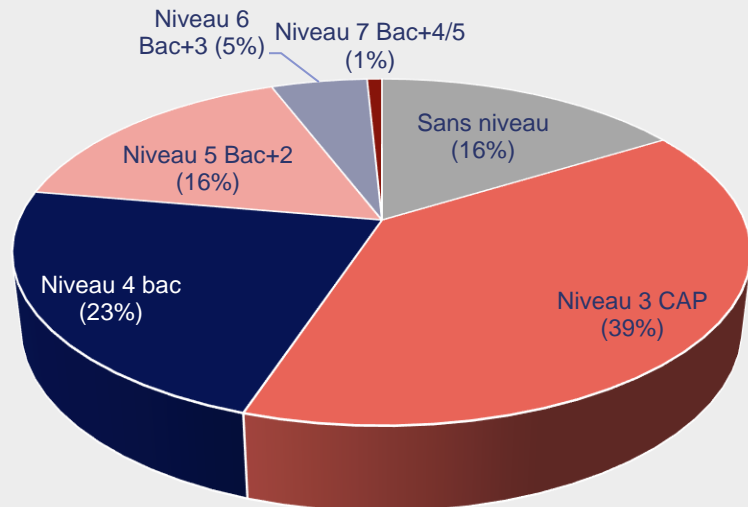
DOMAINE (groupes)	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Agriculture	64	70	80	81	26	42			363
BTP	37	103	43	172	79	107	106	98	745
Cadre de vie	217	90	134	57	106	181	171	105	1061
Commerce-Vente-Distribution	318	52	28	60	42	131	56	91	778
Communication	169					48			217
Electricité-électronique	38	258	48	52	68	88	36	22	610
Hôtellerie-Restauration-Tourisme-Alimentation	443	23	39	88	209	215	199	84	1300
Industrie	130	81	118	108	76	82	62	32	689
Numérique	282	166	66	27	317	294	333	127	1612
Sanitaire et Social	460	327	284	256	262	335	239	190	2353
Sport-Animation	127	52		18	45	4	107	30	383
Tertiaire administratif et financier	759	129	107	113	141	207	197	196	1849
Transport-Logistique	36	284	112	363	53	830	533	366	2577
Total	3080	1635	1059	1395	1424	2564	2039	1341	14537

COMMANDE 2024-2025

Typologie de parcours



Niveaux de sortie



(1) Formation enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou au Répertoire Spécifique (RS) et/ou reconnue par les branches professionnelles (CQP/TFP)

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

2. LA RECHERCHE DES FORMATIONS FINANCEES : ACCES À L'OFFRE DE FORMATION REGIONALE ET REMUNERATION DES STAGIAIRES

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

PRENDRE CONNAISSANCE DES FORMATIONS FINANCEES PAR LA REGION

[HTTPS://FORM-PRO.SMARTIDF.SERVICES/](https://form-pro.smartidf.services/)

LE PORTAIL ORIANE

[ACCUEIL | ORIANE](#)

**BESOIN D'INFORMATIONS PLUS GENERALES SUR L'ACTION DE LA REGION
EN MATIERE DE FORMATION CONTINUE ?**

[HTTPS://WWW.ILEDEFRANCE.FR/FORMATION-PROFESSIONNELLE](https://www.iledefrance.fr/formation-professionnelle)

OU TROUVER L'OFFRE DE FORMATION DE LA REGION ?

ÎLE-DE-FRANCE FORMATION Liste Catalogue Espace pro À propos

Rechercher une formation Localisation Distance max.

Métier, mots-clef, AF, ... × Ville ou code postal × ▼

Recherche étendue ⌵

Domaine de formation Organisme de formation Bassins d'emploi

Santé, Social, Sécurité ▼ Raison sociale, siret, OF ... Centre 77 ▼

Dispositif de formation: Formation continue Contrat apprentissage Contrat pro

Période de formation Date Modalités d'organisation Programmes conventionnés Liste des financeurs

▼ jj/mm/aaaa 📅 ▼ ▼ Conseil régional Île-de-F... ▼

Autres critères: Formation certifiante Éligible à l'aide régionale vers les métiers en tension Entrée/Sortie permanente

UN AVIS ? Réinitialiser les filtres Rechercher

APRES AVOIR CLIQUE SUR
"RECHERCHE ETENDUE"
SELECTIONNER :

- « Conseil régional Ile-de-France » dans « Liste des financeurs »

<https://form-pro.smartidf.services/>

Evolutions prévues fin 2024

RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES

La Région octroie, selon les dispositions prévues au Titre IV du livre III de la 6ème partie du Code du travail, une rémunération pendant la durée totale de la formation.

La Région prend également le relais de la rémunération France Travail lorsque celle-ci arrive à échéance en cours de formation sur le PRFE.

REMUNERATION DES BENEFICIAIRES DU RSA

Dans le cas de revenus tirés de la formation, ces derniers sont déclarés à la CAF par les stagiaires, via les Déclarations Trimestrielles de Ressources (DTR).

Ces revenus seront ensuite pris en compte au titre des ressources pour calculer le montant d'un RSA différentiel qui viendra compléter le niveau des ressources de l'allocataire à hauteur du montant forfaitaire correspondant à sa situation familiale.

Durant les 3 premiers mois et avant la DTR, il peut y avoir cumul des deux (rému + RSA), puis à partir du 4ème mois, le RSA différentiel est calculé (il peut être à 0 si la rémunération est supérieure au RSA initial).

C'est l'organisme de formation qui remet au stagiaire un dossier à remplir et qui lui indique les pièces à fournir. Il le transmettra à la direction régionale de l'ASP dont il dépend : le stagiaire n'a donc aucune démarche à effectuer.

Barème de la rémunération des stagiaires : <https://www.asp-public.fr/aides/remuneration-des-stagiaires-de-la-formation-professionnelle>

Pôle Formation Professionnelle et Apprentissage

Situation type 1

Personne seule âgée de 26 ans ou plus et n'ayant pas travaillé au cours des 12 derniers mois

Avant la formation	Montant mensuel du RSA perçu au cours des 3 derniers mois		461.72€
Pendant la formation	Durant les 3 premiers mois de versement de la rémunération de la formation (versement à terme échu)	Rémunération Région : 401.09€ RSA : 461.72€ + Prime d'activité éventuelle	862€ minimum
	A partir du 4 ^e mois de versement de la rémunération de la formation	Rémunération Région : 401.09€ RSA : 60€ Prime d'activité 82€,164€, 247€	Entre 543€ et 708€
Après la formation : si pas de reprise d'activité et/ou pas de changement de situation familiale	Durant le 1 ^{er} trimestre qui suit la sortie de formation : Montant mensuel du RSA : 461.72€ Prime d'activité 82€,164€, 247€		Entre 543€ et 708€
	A partir du 2 ^e trimestre qui suit la sortie de formation : Montant mensuel de RSA : 461.72€		461.72€